

agricole et commercialiser ses produits se fait attendre. Ce phénomène est très net au Sénégal, mais aussi dans d'autres pays;

- des remarques similaires pourraient être faites pour les politiques industrielles où privatisation et libéralisation interne et externe sont à l'ordre du jour, mais où les mesures d'accompagnement (soutien à l'exportation, soutien à la restructuration) tardent à se mettre en place, même lorsque sur le papier elles sont prévues;
- de façon plus générale, les niveaux d'investissement public sont tellement bas, les politiques monétaires et budgétaires tellement restrictives que la réponse du secteur privé (pour la demande, l'investissement, les privatisations) qui dans tous les scénarios de sortie de crise est la variable clé ne se manifeste guère.

Une des raisons de cet état de fait, même si ce n'est pas la seule,¹ est le caractère excessivement serré de la contrainte financière qui pèse sur les finances publiques et qui, après quelques années d'ajustement, est principalement dû au service de la dette. Laissez-moi vous rappeler quelques chiffres tirés d'une étude récente du FMI: le service de la dette avant rééchelonnement représentait en 1994 plus de 50 % des revenus du gouvernement dans 11 des 13 pays de la zone franc (Burkina Faso et Bénin exceptés), 84% en Côte d'Ivoire et 100 % ou plus au Niger, au Togo, au Cameroun, au Congo et en Guinée Équatoriale.

Une grande partie de ces sommes sera rééchelonnée, mais cela ne fait que repousser le problème devant à l'infini. L'ONU, la Banque mondiale et le FMI viennent de reconnaître que cette situation ne mène nulle part, mais la solution qu'ils proposent mettra plusieurs années à se mettre en place (on parle d'au moins 6 ans) et seulement pour les meilleurs élèves.

Il n'est pas inutile de rappeler que les premières études qui montraient que la dette des pays africains ne pourrait pas être repayée et qu'il fallait trouver des moyens de l'alléger datent du début des années 80, avant le plan Baker. Pour avoir à l'époque produit une étude de ce type sur le Sénégal, je puis témoigner qu'elles ont été dans un premier temps fort mal reçues par les divers bailleurs.

¹ Les mesures positives de restructuration de l'économie sont, en effet et de façon générale, beaucoup plus difficiles à concevoir et à réaliser que les mesures de stabilisation et de désengagement de l'État. Encore plus que ces dernières, elles demandent un niveau élevé d'appropriation qu'il n'est pas facile d'obtenir lorsqu'on intervient de l'extérieur.